



Le 3 décembre 2021

TABLE DES MATIÈRES

GOUVERNEMENT

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

L'hon. M. Higgs

L'hon. M. Higgs

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

SOINS DE SANTÉ

M. D'Amours

L'hon. M^{me} Shephard

M. D'Amours

L'hon. M^{me} Shephard

TOURISME

M^{me} Thériault

L'hon. M. Allain

M^{me} Thériault

L'hon. M^{me} Scott-Wallace

LOBBYISTES

M. Coon

L'hon. M. Holland

M. Coon

L'hon. M. Higgs

TRIBUNAUX

M^{me} Conroy

L'hon. M. Flemming

GOUVERNEMENTS LOCAUX

M. LeBlanc

L'hon. M. Allain

M. LeBlanc

L'hon. M. Allain

NÉGOCIATIONS COLLECTIVES

M. Melanson

L'hon. M. Higgs

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

GOUVERNEMENT

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Merci. Monsieur le président, le bateau du gouvernement conservateur commence à prendre l'eau. Le premier ministre perce des trous partout dans son bateau en raison de tous les gâchis qu'il provoque, que ce soit en ce qui concerne les Premières Nations, les conflits de travail ou le gouvernement fédéral. Nous ne pouvons pas tous les nommer. Quelques ministres ont essayé de lancer des bouées de sauvetage sous forme d'un document visant une réforme de la santé, d'une réforme de la gouvernance locale et, hier, d'une augmentation du salaire minimum.

La réalité, c'est que, si le premier ministre a provoqué tous les gâchis, c'est bien sa faute. Si le premier ministre commençait à écouter des experts et des personnes qui connaissent bien les questions pertinentes — par exemple, celles qui touchent les Premières Nations, les négociations et les relations avec le gouvernement fédéral —, il n'y aurait aucun gâchis. Monsieur le premier ministre, quand commencerez-vous à écouter les experts et les personnes qui connaissent bien ces questions?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Merci, Monsieur le président. Je sais que le chef de l'opposition a bien l'habitude de laisser aller les choses. Le tout est une bonne nouvelle, et c'est bien. Nous voulons une combinaison de deux éléments. Nous voulons de bonnes nouvelles et nous voulons également obtenir des résultats pour des préoccupations qui ont simplement été reportées.

Il n'est pas toujours facile d'opérer un changement. C'est vrai, ce n'est pas facile, mais, au bout du compte, le changement est nécessaire. Nous en avons souvent parlé ici à la Chambre comme à l'extérieur de la Chambre. Les gens qui pensent que nous pouvons simplement continuer à faire les mêmes choses sans changer négligent véritablement la planification et la préparation de l'avenir de notre province.

Puisque nous parlons de questions concernant les Premières Nations, je souligne qu'il est temps de régler la situation afin que nous puissions grandir ensemble en tant que communauté et en tant que province, au sein du pays, en favorisant la pluralité des nations. Voilà l'objectif. Oui, nous tenons de discussions difficiles, mais, au bout du compte, nous aurons tracé la voie à suivre. Cela est aussi vrai pour d'autres préoccupations.

Donc, oui, une personne peut adopter une position selon laquelle elle ne prend simplement pas position, et ce serait celle du député d'en face. Toutefois, Monsieur le président, nous croyons qu'il faut régler la situation afin de bâtir et d'améliorer l'avenir de notre province.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, le premier ministre semble motivé par tous les conflits, l'agitation et les mauvaises nouvelles. Comme je l'ai dit hier, les gens du Nouveau-Brunswick passent des moments très difficiles pendant la pandémie et ils sont épuisés. Cela nuit à la santé mentale des gens, mais le premier ministre jette de l'huile sur le feu en ce qui concerne le stress qu'éprouvent les gens du Nouveau-Brunswick parce qu'il divise pour mieux régner et il n'est pas vraiment à l'écoute.

Les discussions qui correspondent à des monologues ne mènent à rien. Toutefois, lorsqu'il s'agit de dialogues, lorsqu'il y a de l'écoute relativement aux demandes et aux objectifs des gens du Nouveau-Brunswick et lorsqu'il y a une prise de conscience à cet égard, nous pouvons alors arriver à des changements positifs. En effet, les conflits incessants et la confrontation perpétuelle ne fonctionnent pas. Cela ne donne pas lieu à des changements positifs que les gens du Nouveau-Brunswick appuieraient.

Monsieur le premier ministre, il y a des personnes qui comprennent les enjeux en question. Pouvez-vous les consulter et les écouter?

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je pense que les questions auxquelles le chef de l'opposition doit véritablement réfléchir concernent ce qui se passe depuis notre arrivée au pouvoir en 2018, notamment la publication du livre vert et le travail important effectué pour assurer l'avenir de l'éducation dans la province. De plus, nous attendons maintenant le rapport des commissaires en ce qui concerne la *Loi sur les langues officielles* et des questions liées à l'éducation dans notre province. Il y a également toutes les préoccupations sur lesquelles la ministre de la Santé s'est penchée lors d'environ 49 consultations publiques virtuelles avec des gens des quatre coins de la province afin de créer un plan de la santé sans égal qui trace la voie pour l'avenir.

Je souligne également le travail qu'a effectué le ministre des Gouvernements locaux dans chaque partie de la province pour enfin traiter des questions soulevées par le rapport publié il y a plus de vingt ans — en 2008, plutôt — sur l'amélioration de la structure de la gouvernance dans notre province. Quand des mesures pareilles ont-elles été prises? Le fait est que cela n'a jamais été fait parce que les gens de l'opposition ne veulent tout simplement rien faire. Ils veulent seulement venir ici, ne rien faire, dépenser l'argent des contribuables et n'obtenir aucun résultat.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, le premier ministre revient à ses vieilles paroles et à ses vieilles coutumes : Blâmer les autres. Il dit que nous sommes dépensiers et ainsi de suite. C'est pourtant le gouvernement libéral qui avait eu le premier excédent budgétaire en 10 ans — c'est le gouvernement libéral.

La réalité, Monsieur le premier ministre, par l'entremise du président, est que les deux premières années au pouvoir de ce gouvernement ont été passées à essayer de gérer une pandémie. Durant cette période, il n'y a pas eu de nouvelle initiative de la part du gouvernement. Depuis les dernières élections, avec une majorité, nous voyons les vraies couleurs du premier ministre et ses vraies actions, donc ce qu'il veut réellement faire. Ce ne sont que des conflits et du gâchis avec différents groupes de la société de notre province. Voilà les vraies couleurs du premier ministre. Si le premier ministre ne faisait pas toujours de la microgestion et s'il écoutait les experts, nous n'aurions pas de conflits. Allez-vous consulter les experts?

[Traduction]

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je trouve toujours amusant quand le chef de l'opposition, un Libéral, mentionne « excédent » dans une phrase.

En fait, pour revenir à 2018, puisque le chef de l'opposition y a fait allusion, les gens d'en face ont promis 1,6 milliard de dollars de nouvelles dépenses quand ils essayaient de se faire élire. Or, devinez quoi! Ils n'ont pas été élus, sinon nous serions encore plus endettés à l'heure actuelle, et il ne serait pas du tout question d'excédent. Les gens d'en face ont essayé d'inscrire des éléments dans l'exercice financier précédent. Les petits jeux joués par le passé pour embellir la situation au lieu de l'améliorer sont très, très différents.

Voulons-nous parler d'un gouvernement qui affiche ses couleurs? Oui, nous affichons nos couleurs. Nous montrons factuellement les mesures qui peuvent renforcer le Nouveau-Brunswick. Devinez quoi, Monsieur le président! Même en pleine pandémie de COVID-19, le Nouveau-Brunswick connaît le rythme de croissance le plus rapide depuis des générations. Que pensez-vous de cela? C'est la réalité. Je sais qu'elle fait mal. Je sais que ça fait mal d'être assis là-bas et de se dire : Ouah, que se passe-t-il au Nouveau-Brunswick? Tant de personnes viennent s'établir ici, les prix sont à la hausse, et les gens veulent vivre ici. Il est merveilleux d'être au pouvoir au Nouveau-Brunswick en ce moment.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Savez-vous quoi, Monsieur le président? Le gouvernement actuel ne fait même pas bonne impression, et aucune des mesures qu'il prend n'est bonne. Voilà le problème. En passant, quand nous avons quitté le

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

pouvoir en 2018, vous aviez un excédent. Nous vous avons laissé un excédent. Depuis, le gouvernement fédéral ne cesse de vous sortir du pétrin et de vous donner de l'argent que vous mettez directement à la banque.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Entre-temps, Monsieur le premier ministre, les gens du Nouveau-Brunswick souffrent et composent avec des situations difficiles. Vous jetez ensuite de l'huile sur le feu en faisant ce qui vous semble toujours convenir le mieux et en n'écoutant pas les gens du Nouveau-Brunswick — toutes les personnes du Nouveau-Brunswick. Il importe peu de quel groupe il s'agit. C'est la réalité d'aujourd'hui.

Monsieur le premier ministre, il y a des personnes qui savent comment faire avancer les choses. Vous êtes censés vous efforcer d'obtenir des résultats. Les personnes en question peuvent obtenir des résultats. Laissez-leur le champ libre, demandez-leur de s'occuper des dossiers, puis nous obtiendrons des résultats positifs. Ferez-vous cela?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Il s'agit là d'une tradition libérale. Les gens d'en face parlent beaucoup, mais ne s'appuient sur aucun fait concret. Vous savez, j'aime regarder les actualités d'un peu partout au pays, et je vais citer une manchette qui remonte à l'époque des Libéraux : Peu importe ce que fait le Nouveau-Brunswick, ne le faites pas ; faites le contraire.

Eh bien, savez-vous ce que disent maintenant les médias? Voici ce qu'ils disent : La province pauvre a soudainement tout ce que l'on pourrait souhaiter. Que pensez-vous de cela? Ce n'est pas nous qui le disons. Ce sont des gens d'ailleurs. Ce sont des gens qui ont emménagé ici et qui, impressionnés, disent aux gens d'ailleurs qu'il y a un trésor caché dans les Maritimes, à savoir le Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, nous pouvons parler des faits. Nous pouvons parler de croissance. Nous pouvons parler du fait que le ministre équilibre le budget. Nous gérons la pandémie de COVID-19, et nous travaillons avec chaque collectivité. Nous avons assuré d'excellentes communications au plus fort de la pandémie de COVID-19, et nous continuons à le faire.

Il est intéressant de noter que le gouvernement fédéral nous appuie, car les gens de l'opposition diraient que le gouvernement actuel ne collabore pas avec le gouvernement fédéral. Nous collaborons très étroitement avec le gouvernement fédéral, Monsieur le président. Ce dernier nous a beaucoup aidés depuis le début de la pandémie de COVID-19 et il continue à le faire.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Monsieur le président, le premier ministre semble se montrer un peu agressif ce matin, car il est sur la défensive. Encore une fois ce matin, il est certainement sur la défensive.

Vous savez, la réalité dans la province, c'est que, lorsque nous parlons aux gens du Nouveau-Brunswick, ils disent vouloir que leur gouvernement apporte des changements positifs. Ils ne veulent pas connaître de conflits, d'affrontements, de grèves, de batailles juridiques, ni de votes de grève. Ce que cherchent les gens du Nouveau-Brunswick, c'est de l'aide pour la population. Les gens aspirent à une vie meilleure, non pire, et ils ne veulent pas de conflits. C'est la nature humaine, mais le premier ministre... C'est un fait. Des conflits surviennent partout — partout — encore et encore. Le premier ministre jette ensuite de l'huile sur le feu et crée de l'incertitude, ce qui est difficile pour la population. Monsieur le premier ministre, parleriez-vous aux personnes qui comprennent les dossiers et peuvent les mener à bien?

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, ce que nous savons, c'est que je ne peux pas parler des dossiers en question avec le chef de l'opposition parce que, la plupart du temps, ce dernier comprend mal de tels dossiers et parce qu'il ne s'agit pas d'obtenir des résultats, mais de céder aux pressions. Voici la méthode du chef de l'opposition et ce que préconisent les gens d'en face : Nous continuerons simplement de céder aux pressions ; nous ne cesserons pas d'acheter les gens, mais nous ne leur demanderons pas d'aide pour améliorer la situation de notre province.

Nos ministres parcourent la province et demandent aux gens ce que nous pouvons améliorer dans notre façon de faire. Dans le secteur forestier, le ministre se rend sur place, traite avec les propriétaires de terrains boisés et traite directement avec les gens qui alimentent l'économie provinciale. C'est d'ailleurs ce que font les ministres dans chaque secteur. Ils parlent aux gens pour savoir comment nous pouvons nous améliorer ; non pas pour savoir comment nous pouvons demeurer inchangés et lancer simplement des paroles en l'air, mais bien pour savoir comment nous pouvons nous améliorer. À ma grande fierté, chaque personne du Nouveau-Brunswick veut que la situation de la province soit améliorée, renforcée et plus durable. Merci, Monsieur le président.

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Comment la situation peut-elle s'améliorer si 22 000 personnes — des employés du Nouveau-Brunswick, soit des professionnels qui travaillent pour le gouvernement — sont en grève? Comment la situation peut-elle s'améliorer ainsi? Comment la situation peut-elle s'améliorer si les membres du personnel infirmier procèdent actuellement à un vote de grève? Comment la situation peut-elle s'améliorer ainsi? Comment la situation peut-elle s'améliorer si les chauffeurs d'autobus scolaire et les concierges sont encore sans contrat? De plus, nous manquons de chauffeurs d'autobus scolaire dans la province. Comment la situation

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

s'améliore-t-elle ainsi? Comment la situation s'améliore-t-elle si le premier ministre mise sur les batailles juridiques? Ce dernier veut que les gens soient mis au pied du mur — au pied du mur — pour qu'ils soient ensuite obligés de prendre des décisions très difficiles concernant notamment les grèves et les poursuites en justice. Comment la situation s'améliore-t-elle ainsi, Monsieur le premier ministre?

Vous êtes peut-être en ce moment entouré de personnes plus avisées qui comprennent les dossiers. Vous devriez peut-être leur laisser le champ libre en leur cédant la place. La situation s'améliorera peut-être. Je n'en suis pas convaincu, mais c'est possible. J'ai bon espoir. Pouvez-vous vous tasser, Monsieur le premier ministre?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, le seul obstacle à surmonter dans la province, c'est l'homme que je fixe en ce moment. Désolé, je me suis brièvement éloigné du sujet.

Monsieur le président, je pense que, si nous parlons de la situation actuelle concernant le personnel infirmier, nous avons présenté deux offres au personnel infirmier. Nous avons proposé deux ententes de principe au personnel infirmier — deux ententes de principe —, mais elles ont été rejetées.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre. À l'ordre, s'il vous plaît.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Non, je n'ai jamais dit trois. Nous avons proposé deux ententes. Nous en avons proposé deux — deux ententes de principe. Savez-vous compter?

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre, Mesdames et Messieurs les parlementaires. Monsieur le premier ministre, veuillez vous asseoir. Monsieur le leader parlementaire de l'opposition officielle. S'il vous plaît, il ne s'agit pas d'un débat, il n'est pas question d'échanges. Adressez-vous à la présidence.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, comme je le disais, nous avons proposé deux ententes de principe. Nous en avons proposé une au début, il y a plusieurs mois. Nous en avons proposé une autre le 6 octobre, qui était une révision de la première. Les deux ententes de principe ont été rejetées. Ensuite, à partir de ce moment-là, nous avons dit : Eh bien, proposez-nous une offre révisée ; dites-nous ce que vous pensez vouloir afin que nous le sachions.

Questions orales

Voilà comment il faut procéder dans de telles situations.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

[Original]

SOINS DE SANTÉ

M. D'Amours (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Monsieur le président, la ministre de la Santé aime les conférences de presse, mais elle ne livre jamais la marchandise. Elle avait annoncé que tous les gens du Nouveau-Brunswick auraient accès à un médecin de famille au cours des six mois suivants. Elle avait aussi annoncé une réforme pour le printemps, puis pour l'automne et puis pour l'hiver. Finalement, elle est arrivée avec un document de quelques pages. Nous sommes à quelques semaines du temps des Fêtes, et la ministre n'a rien fait pour aplatiser la courbe et pour contrôler les éclosions de la COVID-19.

La ministre de la Santé et le premier ministre se mêlent de tout, et les résultats sont catastrophiques. Quand vont-ils laisser les experts faire leur travail? Quand la ministre va-t-elle laisser la médecin-hygiéniste en chef reprendre le contrôle de la situation?

[Traduction]

L'hon. Mme Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Eh bien, Monsieur le président, je suis reconnaissante au député d'en face de ses questions. Vous savez, le député d'en face peut pointer du doigt et donner des directives, mais, jusqu'à tout récemment, soit en novembre, le chef de l'opposition faisait partie du comité du Cabinet sur la COVID-19. Toutes nos décisions ont été prises conjointement, et tous les membres du comité disposaient de l'information dont ils avaient besoin pour comprendre les directions que nous avons prises.

Monsieur le président, la situation est difficile. La pandémie de COVID-19 est très, très difficile — c'est une période qui n'est facile pour personne —, et les gens de notre province ont certainement répondu à l'appel en faisant ce qu'ils pouvaient pour veiller à ce que nous puissions freiner la propagation de la COVID-19.

Les gens de Santé publique collaborent avec nous depuis le début, en nous formulant des recommandations et en nous aidant à comprendre les mesures que nous devons prendre. Ils ont aussi été avec nous lors de chaque conférence de presse, et ils ont présenté des nouvelles à la population du Nouveau-Brunswick et expliqué pourquoi les restrictions étaient imposées et pourquoi nous faisons ce que nous faisons. La Santé publique nous aidera toujours à prendre les décisions dans la province, Monsieur le président.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Madame la ministre.

[Original]

M. D'Amours (Edmundston—Madawaska-Centre, L) : Monsieur le président, ce n'est pas la décision du Cabinet ou du gouvernement que nous voulons connaître mais bien celle de Santé publique. Voilà ce que veut savoir la population de la province. C'est simple, mais la ministre et ce gouvernement n'ont absolument pas compris cela.

[Traduction]

Depuis le début de la pandémie, les gens du Nouveau-Brunswick font d'énormes sacrifices. Ils se font vacciner, ils portent des masques et ils respectent les mesures de protection. Ils ont complètement changé leurs habitudes et ils ont trouvé des solutions au quotidien pour maintenir le cours des choses — en ce qui concerne leurs parents, leurs enfants, leur travail et leur entreprise.

Toutefois, depuis que le premier ministre a fait la danse des canards l'été dernier, la situation ne fait qu'empirer. La ministre ne permet pas à la médecin-hygiéniste en chef de prendre en main la situation. La ministre dit avoir un plan. Peut-elle nous donner un aperçu de ce plan? Madame la ministre, il est temps de faire rapport à la Chambre et de veiller à nous rendre des comptes ainsi qu'aux gens du Nouveau-Brunswick.

L'hon. Mme Shephard (Saint John Lancaster, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, ce n'est pas nous qui avons quitté la table, ce sont les gens de l'opposition.

Les gens de Santé publique ont fait preuve d'un professionnalisme sans pareil. Ils ont été présents à chaque réunion. Ils travaillent jour et nuit — sans relâche, je vous dirais — en faisant des journées de 14 ou 16 heures presque tous les jours depuis le début de la pandémie, et ils méritent notre respect et nos remerciements. C'est grâce à Santé publique que nous nous en sommes si bien tirés.

De plus, nous savons que la population de notre province a travaillé avec nous et travaille toujours avec nous pour ralentir la propagation de la COVID-19. Nous avons besoin de l'aide du public, car la quatrième vague a été difficile, et la situation est semblable à ce qu'ont vécu de nombreuses provinces.

Ainsi, Monsieur le président, nous sommes tous dans le même bateau. Santé publique travaille avec nous et nous guide. Merci.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé.

[Original]

TOURISME

M^{me} Thériault (Caraquet, L) : Monsieur le président, le tourisme est une de nos industries les plus importantes et il nécessite une approche coordonnée. Avec sa réforme de la gouvernance locale, le gouvernement veut transférer la responsabilité du tourisme aux 12 commissions de services régionaux. Cela veut-il dire que, dans une petite province comme la nôtre, 12 CSR auront 12 stratégies touristiques différentes et qu'elles devront se faire compétition entre elles? Sans financement adéquat, les régions les plus riches seront avantagées et les autres seront perdantes. Alors, comment s'assurer, dans ce remaniement, que toutes les régions ont une chance égale et que la province a une stratégie globale efficace? J'aimerais savoir si la ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture a approuvé cette portion de la réforme de la gouvernance locale.

L'hon. M. Allain (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. En effet, c'est une bonne question. Pendant la consultation, nous avons rapidement su que les gens des régions accaparent les responsabilités touristiques. Beaucoup de municipalités, par exemple, accaparent les responsabilités du développement économique, du tourisme et du transport régional. Donc, nous voulons avoir une meilleure coordination des effectifs dans ces dossiers.

Nous avons vu que les CSR ont la capacité pour livrer certains services ou pour travailler aux stratégies. C'est pour cette raison, Monsieur le président, que nous allons demander aux CSR de faire des plans stratégiques dans certains de ces dossiers que nous venons tout juste d'énumérer, et ce, dans le but de s'assurer qu'il y a une meilleure coordination. Il faut se parler et collaborer. Voilà l'objectif du livre blanc. Merci beaucoup, Monsieur le président.

M^{me} Thériault (Caraquet, L) : Monsieur le président, j'aimerais que la ministre se lève et qu'elle nous dise si elle a approuvé ce plan. Car, selon ce que le ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale nous dit, tout sera relayé aux CSR. Alors, qu'advient-il, par exemple, de l'Association de l'industrie touristique du Nouveau-Brunswick? Comment pourra-t-elle demeurer pertinente et viable si la stratégie et la vision de notre province sont aussi fragmentées? Devons-nous nous attendre à des réductions dans le budget du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture et, en revanche, à une augmentation des impôts fonciers locaux pour financer les initiatives touristiques qui seront désormais sous une responsabilité régionale? J'aimerais que la ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture réponde à cette question, s'il vous plaît.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

L'hon. M^{me} Scott-Wallace (Sussex-Fundy-St. Martins, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de l'Égalité des femmes, PC) : Monsieur le président, je suis tout à fait ravie de répondre à la question. J'appuie entièrement la réalisation du plan en question.

Nous continuons de mener des consultations auprès des collectivités d'un bout à l'autre de la province. Ce que nous savons, c'est que nul ne peut orienter les initiatives futures en matière de tourisme dans les régions mieux que les gens de ces régions. Rien ne changera au ministère du Tourisme. Nous sommes là, et nous communiquons avec les collectivités. Je me déplace pour toutes les visiter. Les gens de celles-ci aiment le plan proposé. Cela est d'une grande importance. Je ne devrais pas imposer, de Fredericton, à ces régions quoi que ce soit en ce qui concerne ce qu'elles ont à offrir aux gens qui les visitent. Je dirai à la députée d'en face que je suis absolument ravie que le tourisme fasse partie de la réforme municipale. Merci.

LOBBYISTES

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, lorsque Jim Irving a comparu devant le Comité permanent des changements climatiques et de l'intendance de l'environnement, je lui ai demandé à quelle fréquence sa compagnie faisait du lobbying auprès du gouvernement. Il a répondu : Nous aurons autant de réunions que nécessaires pour faire avancer les choses.

Eh bien, il semble que J.D. Irving fasse avancer les choses. Il y a deux ans, le ministre des Ressources naturelles a annoncé qu'il assurerait un traitement équitable aux propriétaires de terrains boisés, mais il n'a pas été capable de prendre des mesures. Il y a deux ans, il a annoncé qu'il établirait 480 000 ha de zones protégées, mais il a été incapable d'assurer la protection d'un seul hectare. Le ministre a manifestement du mal à faire avancer les choses. Le ministre des Ressources naturelles dirait-il à la Chambre combien de fois, au cours des six derniers mois, lui ou son ministère a fait l'objet de pressions de la part de J.D. Irving, qui cherche à faire avancer les choses?

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, je suis heureux de prendre la parole pour marquer la clôture de la semaine à l'Assemblée législative et pour souligner le fait qu'il est évident que le député d'en face n'a jamais passé une journée à la tête d'un ministère, qu'il n'a jamais passé une journée à siéger du côté du gouvernement et qu'il n'a aucune idée ni aucune compréhension du travail qu'il faut faire pour créer un changement historique.

Le député d'en face n'a qu'à se tourner vers les groupes de parties prenantes dans le domaine de la conservation, groupes auxquels il fait régulièrement allusion, pour parler du travail en cours en ce qui concerne la protection et la préservation de la masse terrestre au

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Nouveau-Brunswick. La Fédération des propriétaires des lots boisés du Nouveau-Brunswick et les sept offices de commercialisation se sont réunis à plusieurs reprises dans la salle du Cabinet pour discuter de la façon dont nous comptons améliorer les choses.

Depuis que nous avons inscrit l'engagement dans notre plateforme électorale, nous n'avons pas ménagé nos efforts et nous sommes ravis de les avoir poursuivis ; nous obtiendrons des résultats qui montreront que la situation des ressources naturelles du Nouveau-Brunswick a un avenir prometteur comme jamais auparavant.

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, tout ce dont les gens du Nouveau-Brunswick disposent pour faire sortir les lobbyistes de l'ombre, c'est la *Loi sur l'inscription des lobbyistes*, laquelle révèle leur identité mais protège leurs activités. Les gens ne peuvent pas savoir qui fait du lobbyisme auprès de qui, à quel moment le lobbyisme a eu lieu et quel en était l'objet. Il y aura toujours des lobbyistes, mais ils avaient l'habitude de faire leur travail dans le hall d'entrée où tout le monde pouvait voir ce qu'ils faisaient. Leur permettre de rester tapis dans l'ombre nuit au processus démocratique.

Au Canada, il y a la *Loi sur le lobbying*. En Colombie-Britannique, il y a la *Lobbyists Transparency Act*. Le premier ministre s'engagera-t-il à déposer un projet de loi visant la création d'une loi efficace sur la transparence des lobbyistes au Nouveau-Brunswick afin que ses ministres, comme le ministre des Ressources naturelles, puissent faire le travail destiné à la population? Je vous remercie, Monsieur le président.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Merci de la question. Je pense qu'il est important que nous soyons conscients des renseignements qui sont divulgués et de ce qui est nécessaire. J'aimerais en apprendre davantage du chef du Parti vert pour comprendre quelles sont nos lacunes ; ensuite nous procéderons à partir de là. C'est un aspect qui mérite que nous y prêtions plus d'attention ; peut-être pouvons-nous donc planifier une discussion pour en apprendre davantage. Je vous remercie, Monsieur le président.

TRIBUNAUX

M^{me} Conroy (Miramichi, AG) : Monsieur le président, j'ai reçu de nombreuses plaintes dans le passé concernant le fait que personne n'occupe les fonctions de greffier à temps plein au palais de justice de Miramichi. Une telle situation exerce une pression sur notre système. Les gens ont l'impression que le délai de traitement est trop long, et que cela touche les dossiers familiaux ainsi que les dossiers d'homologation. Si personne n'occupe les fonctions de greffier pour faire avancer les dossiers, cela risque de causer beaucoup de frustration et beaucoup de pertes d'argent aussi.

Nous avons communiqué avec des responsables du cabinet du ministre et ils nous ont dit qu'ils faisaient de leur mieux pour assurer un niveau élevé de service, mais ils n'ont pas fait d'observations sur le manque de greffier. Depuis que la personne qui occupait le poste de

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

greffier au palais de justice de Miramichi n'exerce plus ses fonctions, celle-ci a été remplacée par une personne qui est avocate et assume les fonctions de greffier à titre occasionnel et à temps partiel. Sans une personne qui occupe les fonctions de greffier dans un environnement très agité, nous n'atteignons pas un niveau élevé de service. Le nombre de dossiers augmente, et le travail s'accumule rapidement. Le ministre de la Justice me dirait-il ce qu'il advient du poste de greffier à Miramichi et à quel moment le poste en question sera pourvu?

L'hon. M. Flemming (Rothesay, ministre de la Justice et de la Sécurité publique, procureur général, PC) : Monsieur le président, l'administration de la justice se fait par l'entremise des services publics. Elle se fait en coopération avec le pouvoir judiciaire. Elle ne se fait pas sur le parquet de l'Assemblée législative au moyen de manoeuvres politiques. Les postes de ce genre sont établis en fonction de la charge de travail. Ils sont établis en fonction du volume. Ils sont établis en fonction du rythme auquel les dossiers évoluent.

J'examinerai la question à l'intention de la députée. Cela ne me dérange pas de le faire, mais je veux qu'elle sache que ce n'est pas le rôle du ministre de la Justice de courir partout et de dire aux responsables des services publics, de la magistrature, comment ils devraient doter en personnel certains de leurs bureaux à un moment donné. Peut-être que d'autres personnes le font, mais ce n'est pas ce que le gouvernement fait. Le gouvernement actuel fonctionne selon les critères de l'efficacité, de l'efficacité et de qualité de service.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Merci.

[Original]

GOVERNEMENTS LOCAUX

M. LeBlanc (Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé, L) : Monsieur le président, le ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale a déposé hier un des textes législatifs les plus importants déposés à la Chambre au cours des dernières décennies. Je parle du projet de loi intitulé *Loi concernant la réforme de la gouvernance locale*. Imaginez notre surprise collective, Monsieur le président, lors de la deuxième lecture du projet de loi, hier, lorsque pas un seul parlementaire du caucus gouvernemental ne s'est levé pour appuyer le projet de loi. Peut-être est-ce une indication que les parlementaires du côté du gouvernement entendent les mêmes préoccupations que nous. Je suis sûr que les gens qui les ont élus aimeraient connaître la position de ces parlementaires sur les détails de la réforme.

Ma question s'adresse au premier ministre : Pourquoi aucun parlementaire du côté du gouvernement n'a-t-il pris la parole pour appuyer ce projet de loi à l'étape de la deuxième lecture? Y a-t-il des failles dans le soutien au projet de loi? Merci.

L'hon. M. Allain (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. La reddition de comptes

Questions orales

est primordiale dans le système parlementaire. Voir des parlementaires du côté de l'opposition faire de la petite politique à l'étape de la deuxième lecture... Les gens nous regardent à la télévision et ils veulent nous voir débattre le projet de loi. Ils veulent voir des questions. Pourquoi n'allons-nous pas au Comité permanent de la politique économique pour décortiquer le projet de loi? Voilà ce qui est important. C'est là que les gens auront leurs réponses.

C'est facile de faire de la petite politique. C'est ce que fait le député de Shediac—Cap-Pelé. Les gens ne veulent pas entendre ce que nous avons à dire ; ils veulent entendre ce que dit le projet de loi. Ils veulent savoir ce qu'il y a dans le projet de loi. S'il vous plaît, appuyez-nous encore plus — s'il vous plaît. C'est la première fois que j'entends des préoccupations de la part du Parti libéral. Pas une fois, je n'ai eu un mémoire, un dossier ou un courriel sur le projet de loi que j'ai déposé.

M. LeBlanc (Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé, L) : Merci, Monsieur le président. Tout d'abord, je suis le député de Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé.

Monsieur le président, nous avons entendu de très nombreuses préoccupations soulevées dans les collectivités de la province. Et maintenant, la population du Nouveau-Brunswick commence à ressentir les répercussions de la réforme municipale. Les gens comprennent mieux les conséquences à court et à long termes de cette initiative d'envergure. Le gouvernement cherche à refaire 50 ans d'histoire en quelques mois et à adopter littéralement des lois radicales en quelques jours, Monsieur le président. Le ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale peut-il préciser les mesures qui seront prises pour répondre aux innombrables préoccupations des gens de la province? Merci.

[Traduction]

L'hon. M. Allain (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Monsieur le président, il y a de l'incertitude, une peur de l'inconnu et de la désinformation. Voilà qui explique la situation. Je ne suis qu'un nouveau député ici. Le député d'en face siège ici depuis beaucoup plus longtemps que moi et il sait que, lorsqu'un projet de loi est déposé, nous le débattons. Nous avons des discussions. Nous disposerons d'une période de transition, laquelle servira aussi de période de consultation — tout aura lieu en 2022. Voilà pourquoi nous voulons aller de l'avant avec le livre blanc dans le cadre d'un processus qui, comme je l'ai expliqué, est très bon.

J'aimerais pouvoir faire une demande d'accès à l'information pour obtenir des renseignements sur les parlementaires du côté de l'opposition. Pourquoi? C'est parce que j'aimerais savoir combien de courriels ils m'ont envoyés. Je connais la réponse — pas un seul, Monsieur le président. Pas un seul. Pas un seul.

Questions orales

Je peux vous dire maintenant que nous travaillerons avec les gens du Nouveau-Brunswick au cours de la prochaine année et que nous leur donnerons un gouvernement local, car nous en parlons depuis 25 ans.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

NÉGOCIATIONS COLLECTIVES

M. Melanson (Dieppe, chef de l'opposition par intérim, L) : Merci, Monsieur le président. Les membres du personnel infirmier tiennent un vote sur le déclenchement possible d'une grève. J'ai vu certains d'entre eux arriver à l'hôtel pour voter tôt ce matin, probablement avant leur quart de travail. Nous devrions avoir les résultats du vote de grève d'ici lundi. D'après ce que nous entendons, il y aura probablement un mandat clair pour faire la grève, mais il faudra attendre de voir.

Le premier ministre a la fin de semaine devant lui. Il est probablement content que ce soit enfin vendredi. Or, il a la fin de semaine devant lui. Travaille-t-il déjà à une offre qui sera présentée au personnel infirmier la semaine prochaine? Malheureusement, le personnel infirmier doit tenir un vote de grève —, mais, encore une fois, qu'en est-il de la semaine prochaine? Travaillez-vous à une offre qui permettra de régler le problème une fois pour toutes et de faire preuve de respect envers les membres du personnel infirmier pour que nous puissions les maintenir en poste, en recruter d'autres et leur offrir des salaires justes et de meilleures conditions de travail? Travaillez-vous à ce dossier à l'heure actuelle? Sinon, le ferez-vous en fin de semaine, Monsieur le premier ministre?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je pense que le chef de l'opposition ne saisit toujours pas très bien le processus. Nous avons présenté deux offres par le passé. Les deux ont été rejetées. Nous avons donc demandé l'avis des membres personnel infirmier. Ils se réunissent. Les réunions sont prévues pour la semaine prochaine. Nous leur avons demandé de revenir présenter leur position à la table des négociations pour que nous sachions ce qu'ils cherchent à obtenir. Voilà comment fonctionne le processus. Je l'ai expliqué à quelques reprises.

J'ai bon espoir que la situation sera réglée cette semaine, car nous travaillerons étroitement avec les membres du personnel infirmier pour comprendre leurs véritables préoccupations et nous assurer de pouvoir y répondre, Monsieur le président, comme il se doit. Je garderai bon espoir que nous trouverons une solution. Merci.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.